8 Disparités socioéconomiques dans l'enseignement fondamental et secondaire

La répartition différenciée des élèves en fonction de l'indice socioéconomique apparait très tôt dans le parcours scolaire et s'accentue tout au long de l'enseignement obligatoire. Des répartitions semblables s'observent de 2006-2007 à 2010-2011.

Un indice socioéconomique (ISE) a été attribué à chaque élève de l'enseignement fondamental et secondaire, de 2006-2007 à 2010-2011, sur la base des caractéristiques socioéconomiques du quartier[1] où il vit.
Pour calculer cet indice composite, différentes variables[2] ont été retenues en relation avec les critères suivants : « revenu moyen par habitant », « revenu médian par habitant », « niveau des diplômes », « confort des logements », « taux de chômage, d'activité et de bénéficiaires du revenu mensuel minimum garanti » et « activités professionnelles ». Les ISE ont été calculés en 2005 pour être attribués aux quartiers des élèves de 2005-2006 à 2009-2010. En 2010, les ISE ont été mis à jour pour être appliqués dans les données 2010-2011. On remarque toutefois une stabilité des indices et de leur répartition par quartier dans le temps.

Indices socioéconomiques moyens des élèves par niveau et forme d'enseignement fréquentés – de 2006-2007 à 2010-2011 (fig. 8.1)

Dans l'ensemble de l'enseignement fondamental et secondaire, l'indice moyen est proche de 0 : il varie de +0,00 en 2006-2007 à +0,02 en 2010-2011.
Dans l'enseignement maternel ordinaire, l'ISE moyen passe de –0,03 à –0,04 ; dans le primaire, de +0,00 à +0,02. Dans l'enseignement secondaire ordinaire, des différences importantes s'observent entre le plein exercice, où l'ISE moyen passe de 0,07 à 0,09, et l'alternance (CÉFA), où l'ISE passe de –0,44 à –0,29, avec une variation également importante dans le temps pour cette filière.
L'enseignement spécialisé, quant à lui, se positionne, tous niveaux confondus, à un indice proche de –0,4.

Indices socioéconomiques moyens des élèves dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice par année d'études[3] – de 2006-2007 à 2010-2011 (fig. 8.2)

Une disparité importante entre les formes de l'enseignement secondaire apparait. Elle commence dès l'entrée dans le secondaire avec un écart important entre la 1D et la 1C (de 0,57 en 2010-2011). Il faut signaler que depuis 2009-2010, le 1er degré différencié accueille uniquement les élèves qui n'ont pas obtenu de CEB (Certificat d'Études de Base). Cette dispersion des ISE moyens s'accentue dans les 2e et 3e degrés où les élèves fréquentant la forme professionnelle ont un ISE moyen en 2010-2011 de –0,26 alors que dans la forme technique de qualification, il est de +0,01. De même, pour la forme technique de transition, l'indice moyen est de +0,26 en 2010-2011 et pour la forme générale il vaut +0,33. Ainsi la 2e commune (2C), à l'issue de laquelle intervient l'orientation, agit comme une « gare de triage » en fonction du niveau socioéconomique des élèves pour leur choix en 3e année secondaire.
En outre, dans chaque forme d'enseignement, l'indice socioéconomique moyen progresse avec l'année d'études. Cela peut s'expliquer par la sortie, durant le parcours scolaire, d'élèves socioéconomiquement défavorisés, ou encore par une possible augmentation de la moyenne de l'indice dans d'autres formes d'enseignement, si des élèves socioéconomiquement plus favorisés y sont réorientés.
Ces parcours sont sans doute aussi l'explication de l'augmentation des ISE dans le temps dans les différentes formes des 2e et 3e degrés. Ces mouvements semblent se prolonger dans l'enseignement secondaire en alternance où l'ISE moyen est passé de –0,39 en 2006-2007 à –0,29 en 2010-2011(fig. 8.1).

1 Un quartier ou secteur statistique est la plus petite entité administrative pour laquelle des données socioéconomiques et administratives sont disponibles.
2 En application de l'arrêté du 17 juin 2010 du Gouvernement de la Communauté française approuvant le choix des variables et la formule de calcul de l'indice socioéconomique de chaque secteur statistique, pour chaque quartier, l'indice composite socioéconomique est calculé sur la base des 11 variables socioéconomiques suivantes (avec indication de la dernière année disponible par variable) : (1) revenu moyen par habitant en euros (2006); (2) revenu médian par ménage en euros (2006); (3) part des ménages avec enfant dont une personne au moins dispose d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur parmi les ménages avec enfant (2001); (4) part des personnes ayant terminé leurs études qui disposent au moins d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur parmi les personnes ayant achevé leurs études (2001); (5) part des logements disposant du grand confort (…) / total des logements (2001) ; (6) part des enfants de moins de 18 ans vivant dans un logement suroccupé (2001) ; (7) taux d'activité des femmes : ensemble des femmes occupant un emploi / femmes de 30 à 60 ans (2006) ; (8) taux de chômage : ensemble des demandeurs d'emploi (y compris non rémunérés) parmi les personnes présentes sur le marché du travail (2006) ; (9) taux de bénéficiaires d'une aide du CPAS donnant lieu à un transfert fédéral (2006) ; (10) part des secteurs d'activité tertiaire NACE de bas niveau (…) (2003) ; (11) part des secteurs d'activité tertiaire NACE de haut niveau (…) (2003). La formule de calcul prend en compte les dernières données statistiques disponibles, et ce pour les seuls secteurs statistiques de la région bilingue de Bruxelles-Capitale et de la région de langue française, comme le prescrit l'article 4 du décret du 27 mars 2002.
3 Il n'a pas été possible d'inclure les chiffres de population de l'enseignement secondaire spécialisé et en alternance, car ils ne sont pas disponibles par année d'études. De même ne sont pas inclus dans la figure 8.2 les élèves fréquentant une 3e année d'orientation.

 © Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC - 2012

8.1 Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves des différents niveaux et formes de l'enseignement fondamental et secondaire (de plein exercice et en alternance) – de 2006-2007 à 2010-2011

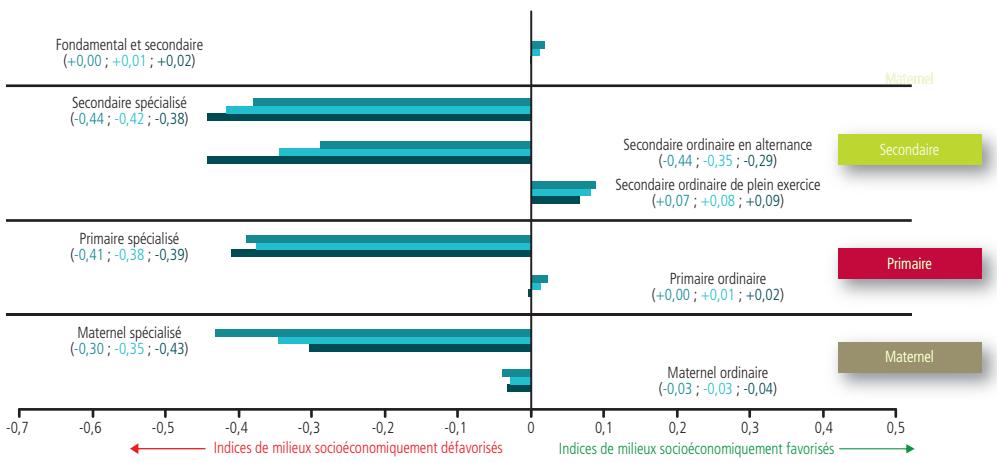

De 2006-2007 à 2010-2011, l'indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves de l'enseignement primaire spécialisé est proche de –0,4 alors que celui des élèves de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice est proche de +0,1.

8.2 Indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves des différentes années d'études et formes de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice – de 2006-2007 à 2010-2011

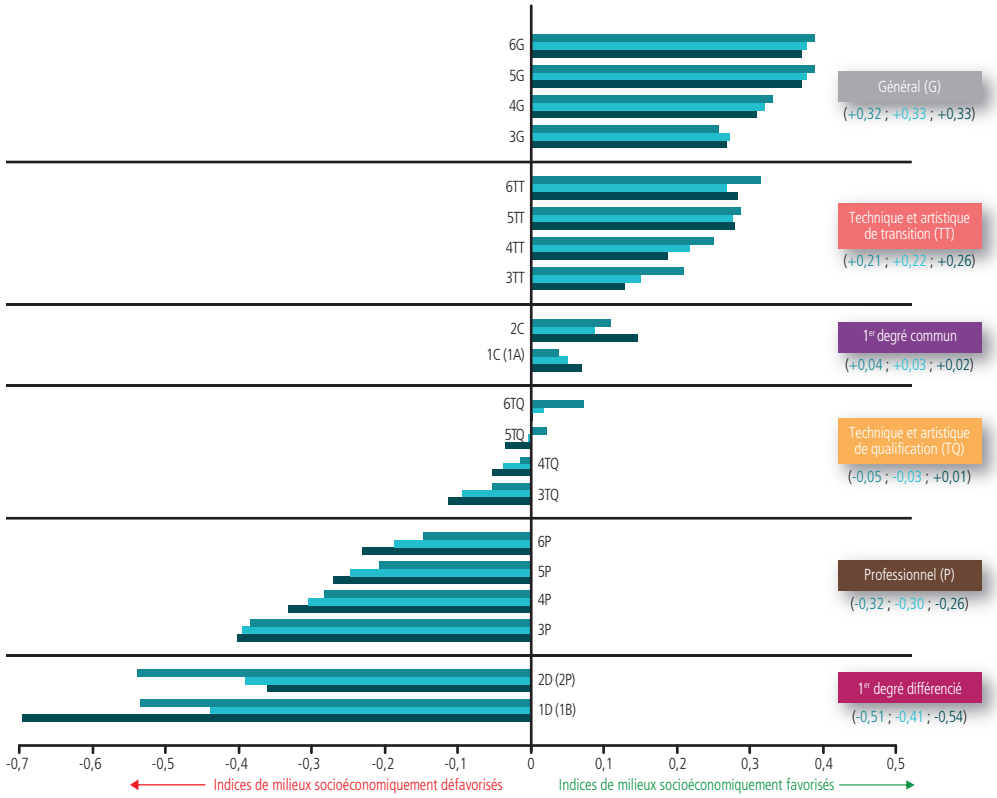

L'indice socioéconomique moyen des quartiers où résident les élèves du 1er degré différencié est de -0,54 en 2010-2011 ; il était de -0,51 en 2006-2007.

Dans la forme générale (3G à 6G), l'indice atteint +0,33 pour les quartiers où résident les élèves en 2010-2011 ; cet indice était de +0,32 en 2006-2007